

BRAX INFOS

Journal municipal - N°12
Juillet 2016



Édito du Maire



De nombreux événements et plusieurs réalisations ont marqué ces dernières semaines de printemps avant la pause estivale.

Au plus près des citoyens La journée des jardins et du marché des producteurs a mobilisé de nombreuses associations.

Malgré le (très) mauvais temps, les Braxéen-nes se sont déplacés et ont pu venir découvrir de nouvelles approches quant aux modes de consommation, de recyclage, de réparation de matériels usagers, de plantations d'espèces locales, etc.

Le marché de producteurs fut un événement préalable au projet du marché de plein vent qui prendra le relais puisque vous vous êtes exprimés dans ce sens lors de l'enquête communale.

La culture pour tous à Brax !

Nous avons la volonté de permettre à tous et toutes d'accéder à la culture en tant que spectateurs et acteurs: en démontre le cycle de conférences de ces derniers mois : TAFTA, migrants, agriculture.

En partenariat avec le Foyer Rural, la projection du film Élan a permis d'amener les participants à réfléchir sur l'évolution de la société et le débat qui a suivi la projection a été riche en échanges. En coopération avec la commission culture de Toulouse Métropole, les enfants de la classe de CE2/CM1 de Mme Fortuny ont pu bénéficier d'un accompagnement de la Compagnie Nelson Dumont pour réaliser un spectacle de théâtre et chants.

L'ouverture des plus jeunes et des citoyens permet d'aborder des questions de société et de décoder les événements de notre quotidien.

Le Conseil Municipal du 16 juin a marqué une avancée concernant le projet d'investissement majeur de notre mandat. Les élus ont voté à l'unanimité les demandes de subventions pour la réalisation des bâtiments François Verdier auprès de la préfecture, du Conseil Départemental et de la CAF.

Ces délibérations finalisent le travail en amont de plusieurs mois qui a amené tous les acteurs (scolaire, péri-scolaire et personnels) à définir le cahier des charges du projet François Verdier. L'enjeu reste le niveau de subventions que nous attribueront les financeurs institutionnels afin de réaliser le projet à la hauteur des besoins définis.

Du projet local au projet Métropolitain

Le Conseil Municipal du 16 juin a également concrétisé les orientations urbaines grâce à 4 délibérations qui viennent soutenir notre projet local.

Elles sont une étape dans la réflexion menée depuis plusieurs mois avec le soutien de l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire de Toulouse aire urbaine (AUAT).

Dorénavant, nous disposons d'un socle de travail qui sert à alimenter le Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD). Derrière ces dossiers techniques, l'enjeu est de définir la manière dont l'urbanisation se développera ces 20 prochaines années en cohérence avec notre travail et le projet Métropolitain. Nous organiserons une réunion publique locale en octobre.

L'équipe des élus vous souhaite un excellent été et vous donne rendez-vous début septembre aux côtés des Braxéen-nes lors des manifestations de la rentrée.

François Lépineux

Maire de Brax

Vice-Président Commission Environnement
et Développement durable Toulouse Métropole

Prochain Conseil Municipal, le 12 juillet à 20H30

Votre conseil municipal

Le Maire
François Lépineux

Maires adjoints

Catherine Taborski
Bernard Pommet
Frédéric Jeanne
Esma Al-Gamra
Anne-Marie Mellet
Christophe Mangion

Conseillères déléguées

Véronique Perrier

Anne Lamotte

Conseillers municipaux

Matthieu Yefsah
Hervé Lépine
Sophie Gillaux

Conseillers municipaux

Christophe Houzé
Dominique Duthoit
Françoise Le Boul
Éric Delmas
Christine Baurly
Thierry Zanatta

Conseillers municipaux

Sylvie Bouigue
Jean-Pierre Vergé
Bernard Cunnac
Cédric Bretos
Patricia Scibor



L'équipe municipale vous souhaite un bel été !



Horaires et contact :
du lundi au vendredi : 9h à 12h - 15h à 18h
Le samedi : 9h à 12h
9, rue de la mairie-31490 Brax
Tel : 05 62 13 06 70 - Fax : 05 62 13 06 71
Mail : contact@mairie-brax.fr
Site : www.mairie-brax31.fr

Vos élus à votre écoute :

Un élu tient une permanence à la mairie,
tous les samedis de 10h à 11h30.

Si vous souhaitez le rencontrer, n'hésitez pas
à prendre rendez-vous auprès de l'accueil.

La mairie sera exceptionnellement fermée tous les samedis, en juillet et en août

➔ PROXI : changement de propriétaire

Le magasin d'alimentation générale Proxi a changé de propriétaire le 3 juin. C'est désormais M Khanagasabapathy qui en est le gérant indépendant, il prend la relève de Mme Costes. Nous lui souhaitons la bienvenue sur notre commune et nos vœux de réussite.



Proxi offre de nombreux produits : épicerie, produits frais, boissons, entretien et hygiène... La supérette joue un rôle important au sein de la commune, n'hésitez pas à y faire vos achats. **Proxi est ouvert 7j/7 de 8h30 à 13h et de 16h à 20h, sauf le dimanche de 8h30 à 12h.** Tél. 09 62 24 30 04

➔ Professions libérales : nous souhaitons la bienvenue sur notre commune à :

➔ **Sandrine Couzy** : Diététicienne Nutritionniste, D.U Nutrition du sportif. Elle consulte au Centre de Soins Gérard Cazanave au 6, rue du Vidalet. Tel : 06.80.51.36.03.

➔ **Bettina Petrowitz** : Photographe (portrait de famille, grossesse, scolaire, manifestations sportives...) Contact : b.petrowitz@gmx.net - Tel : 06 41 67 00 03 www.beauportrait.getphoto.fr.



Le Centre Communal d'Action Sociale, C.C.A.S, de Brax renouvelle son plan d'Alerte Canicule pour l'été 2016 du 1er juin au 31 août.

➔ Peuvent s'inscrire :

- les personnes de plus de 65 ans résidant à leur domicile,
- les personnes isolées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- les personnes adultes handicapées reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile et bénéficiant d'une des prestations suivantes : AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance travailleur handicapé, pension d'invalidité.

➔ Comment s'inscrire ?

Ce recensement repose sur une démarche volontaire, contactez l'accueil de la mairie par tel au **05 62 13 06 70** ou par courrier.

Le CCAS fera remplir un formulaire à ces personnes. Un tiers (parent, voisin, médecin, etc) peut également demander une inscription par écrit uniquement.

➔ Le Registre communal, pourquoi ?

En cas de déclenchement «alerte canicule» par la préfecture, un contact sera mis en place avec les personnes inscrites sur ce registre afin de leur porter assistance (visites, appels ...).

N'hésitez pas, inscrivez-vous sur le registre !

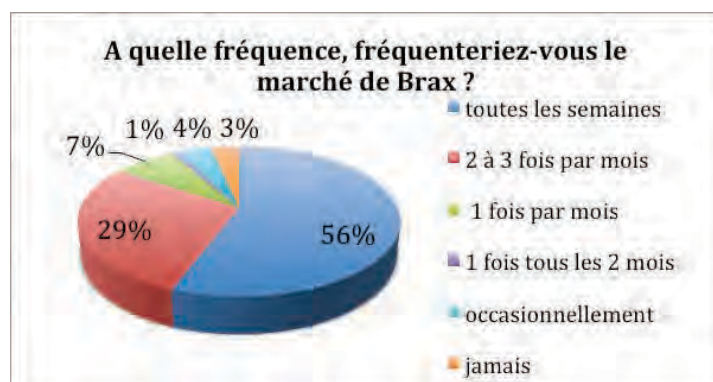
➔ Questionnaire marché de plein vent

La population de Brax a été sollicitée par questionnaire, en avril dernier pour donner son avis sur le développement du marché de plein vent sur la commune.

Du questionnaire, il ressort clairement que le marché présente un potentiel de développement non négligeable. 97% des personnes ayant répondu au questionnaire ont l'habitude de fréquenter les marchés, contre 3% jamais.

Sur les 64% qui fréquentent souvent les marchés de plein vent, seulement 43% fréquentent souvent le marché de Brax, 28% parfois et 29% jamais.

Plus de 60% sont intéressés par le développement du marché de plein vent sur notre commune. Ils se disent prêts à le fréquenter toutes les semaines pour 56% d'entre eux, au moins 3 fois par mois pour plus de 28%, soit 84% des personnes qui auraient l'intention de fréquenter le marché au moins 3 fois par mois, contre 4% jamais.



Malgré la présence du marché de Léguevin le dimanche matin, 80% des sondés fréquenteraient le marché le dimanche matin, contre 64% le samedi matin; Viennent loin derrière le mercredi pour 29% puis les vendredi 21%, jeudi 19%, mardi 14% et lundi 12%.

90% plébiscitent la tenue du marché le matin de 8h à 13h, contre 12% le soir de 17h à 20h loin derrière moins de 7% pour l'après midi et en nocturne.

97% souhaitent avoir des produits alimentaires et 47% de produits non alimentaires.

83% souhaitent avoir des produits de qualité, 69% des produits terroir/origine, bio, 45% des sondés sont sensibles aux prix. Peu sont sensibles à la présentation, 6,5%.

➔ **Conclusions** : la commission «marché de plein vent» va maintenant travailler sur le développement d'un marché le dimanche matin, orienté de préférence vers des producteurs locaux, en tenant compte des emplacements, de la circulation et du stationnement...

Les Rendez-Vous :

- **12 juillet** : conseil municipal, 20h30 à la mairie

- **27 août** : réunion d'information pour «les nouveaux arrivants», 11h à la mairie.

- **4 septembre** : vide grenier organisé par l'Association des Artisans et des Commerçants et forum des associations braxéennes.

Ramassage des déchets verts



A partir du mois d'août, sur Brax, les déchets verts seront ramassés par sac «Bigbag» et non plus par benne. Il s'agit de sacs de 1m³ qui seront déposés et ramassés à votre domicile par quantité de 1 ou 2 ou 3 sacs maximum.

Vous pourrez garder les «bigbag» 2 jours maxi. Les réservations se feront à l'accueil de la mairie pour le coût de 5€ un seul sac ou 10€ les 2 ou 3 sacs.

Les déchets acceptés et refusés :

⇒ La collecte est réservée aux particuliers, et concerne les déchets issus de l'entretien des jardins : tontes, tailles de haies et d'arbustes, résidus d'élagage, feuilles mortes, déchets floraux...

⇒ Les branchages doivent mesurer 3 m au maximum et ne pas excéder 20 cm de diamètre, possibilité de poser des branchages à côté.

⇒ Les déchets végétaux présentés dans des sacs plastiques, les troncs et les souches d'arbres ne sont pas acceptés.

Vous pouvez déposer les gros végétaux en déchetteries.

Agrandissement du mur d'escalade

Les dévers avec surplomb : de nouveaux défis !

Les travaux d'agrandissement se sont terminés le 19 Mai 2016 par les vérifications réglementaires et la certification par le bureau de contrôle VERITAS.

Le projet initié en 2011, a mis 5 ans pour aboutir et va permettre aux grimpeurs de Brax Montagne ainsi qu'à l'école d'accueillir plus de pratiquants. Ils disposent désormais d'une surface supplémentaire de 130m² avec 14 cordées en plus, pour débutants ou confirmés.

Côté budget, le mur a coûté 24 210 € HT répartis entre la mairie pour 14 526 € et le Conseil Départemental 9 684 € (40%); l'association Brax Montagne participe à hauteur de 2 900 €HT pour l'achat de prises, cordes...

Labygrimpe, la société chargée de la construction a bénéficié de l'appui des bénévoles de Brax Montagne qui ont aidé à enduire les panneaux de résine, à les percer et les assembler. Cette initiative a permis de réduire le coût de l'agrandissement de 4000€. La municipalité et le club remercient l'ensemble des bénévoles qui ont participé à cette initiative, mais aussi les associations qui ont connu des perturbations dans l'occupation de la salle omnisports.

Le mur sera inauguré officiellement pour remercier tous les acteurs du projet en novembre.



Travaux réseaux voirie

⇒ **Terrain de football** : pose de plaques par engazonnement naturel devant les buts.

⇒ **Maudinat : branchement tout à l'égout**

L'ensemble du collecteur et des branchements ont été posés. Il reste encore les tests de fiabilité du réseau avant de réaliser les branchements individuels qui interviendront début 2017.

Côté Léguevin le chemin de randonnée est remis en état et des espèces locales de végétaux vont être replantées.

⇒ **Sécurisation des arrêts d'autobus** scolaires par le renforcement du marquage au sol afin de permettre aux véhicules d'identifier les arrêts et de veiller à ralentir la vitesse.

⇒ **Îlot central en face de l'église**

L'îlot séparateur en face de l'église a été retiré. Bien que permettant de réduire la vitesse, il constituait une gêne pour les gros véhicules. Il était régulièrement endommagé et ne correspondait plus aux normes de sécurité.

⇒ **Coussins berlinois : rues de l'Arramon et du Cabanot**

Les rues de l'Arramon et du Cabanot ont fait l'objet de nombreuses plaintes de la part des riverains concernant une vitesse excessive faisant craindre pour la sécurité des usagers. Des comptages routiers ont donc été réalisés et ont révélé qu'un certain nombre de véhicules roulent au-delà de la vitesse réglementaire. Des coussins berlinois ont donc été posés et la vitesse est désormais limitée à 30 dans la zone d'implantation.

⇒ **Affaissement de sol en face du lavoir**

Un panneau au niveau du lavoir s'est effondré suite à un affaissement de terrain. Le Conseil Départemental compétent à ce niveau a programmé des réparations.

⇒ **Chemin du Moulin**

Des travaux de renforcement de réseaux électriques sont en cours. Merci de votre compréhension pour ces désagréments.

**Pensez à ralentir à l'approche des zones de travaux
Respectez la vitesse de 30 km/h dans le village**

Urbanisme

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et d'Habitat, la municipalité s'est fait accompagner de l'AUAT (Agence d'Urbanisme et d'Aménagement Toulouse Aire Urbaine) pour définir son schéma d'urbanisation à moyen et long terme. Quatre délibérations du conseil municipal du 16 juin actent les orientations urbaines.

⇒ Demande de requalification de Brax identifiée actuellement en ville intense.

⇒ Réorientation des zones urbaines à aménager.

⇒ Demande d'étude pour deux orientations d'aménagement et de programmation.

⇒ Choix de schéma de principe pour l'aménagement du centre du village.

Ce travail a pour but de proposer des orientations d'aménagement structurantes par grandes thématiques, de travailler sur l'extension et le renouvellement urbain, de renforcer l'identité et la qualité des espaces, de travailler sur l'accessibilité et le maillage de la commune, d'adapter les services, les commerces et l'économie.

Une réunion de présentation de ces orientations dans le cadre du PLUIH sera organisée en octobre pour votre information et tenir compte de vos avis.

La Journée des Jardins

L'édition 2016 de la Journée des Jardins s'est tenue le 22 mai toute la journée avec la pluie comme invitée intermittente !

Les associations et les particuliers ont pu présenter leurs potagers mobiles.

Le troc des plants a permis aux jardiniers novices et aux passionnés d'échanger sur leur savoir-faire.

De nombreuses associations inter-générationnelles de Brax (ALAE, PAJ, RAM, la bibliothèque, l'ASEI, les Copeaux Occitan, atelier Bricol...) étaient présentes pour animer cette journée.

S'est également tenu un marché de producteurs locaux.

Cette journée des jardins permet aussi de réfléchir et de présenter des solutions innovantes et alternatives à nos modes de consommation. Une projection du film "Insecticide mon Amour" s'est tenue devant 60 personnes le samedi soir 21 mai suivie d'un débat sur l'utilisation des produits phytosanitaires.



Fête foraine locale

La traditionnelle fête locale organisée par le Comité des Fêtes les 17, 18 et 19 juin, a été très appréciée malgré une météo peu clémente ! Petits et grands ont pu se divertir : manèges, bals, concerts, chorales, repas pris sur la place ...

La municipalité a eu le plaisir d'offrir un apéritif aux braxéens, moment d'échanges et de partage sur la vie de la commune.

Le maire, François Lépineux et Esma Al-Gamra, l'adjointe aux Associations, ont remis les récompenses aux jeunes bénévoles pour les remercier de leur investissement tout au long de l'année dans les activités de leurs clubs respectifs. Bravo à eux !

Fête de l'école de fin d'année

Le 24 juin s'est tenue la Fête de l'école organisée par les équipes enseignantes, l'APEB et l'ALAE.

A l'école maternelle, un musée éphémère a ouvert ses portes «petites et grosses bêtes», à l'école élémentaire, le goûter des enfants, les animations sur les stands de la kermesse et le tirage au sort de la tombola ont rythmé la fin d'après-midi.

A 18h, les enfants des sept classes élémentaires ont présenté leur spectacle de cirque: jongleries, équilibre...

Ces belles animations ont été suivies d'un apéritif offert par l'APEB et d'un repas partagé.



Numéro de cirque

Maternelle : exposition «petites et Grosses bêtes»

L'équipe enseignante en élémentaire



Théâtre Musical

Plus de 100 spectateurs sont venus voir les enfants jouer et chanter à la salle des fêtes, le 3 juin. Ce spectacle a été élaboré tout au long de l'année avec les élèves de CE2/CM1 de Mme Fortuny sous la direction de Eljesa et Martine, de la Cie Nelson Dumont .



Classe de CE2/CM1
Dirigée par la Cie Nelson Dumont

Ce projet fait partie de la «Manufacture des Sons» soutenu financièrement par l'État, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, Toulouse Métropole.

Elle propose à un public d'enfants de participer à la création d'un spectacle de théâtre musical, de sa mise en œuvre en ateliers de pratique artistique à sa représentation finale.

Le spectacle a pu se monter grâce au Bureau Culture de Toulouse Métropole que nous remercions sincèrement tant les enfants se sont enthousiasmés pour ce projet !



Remise des récompenses aux jeunes bénévoles participant activement à la vie de leur club !

La Foulée Braxéenne Trophées Romain DELAS

Cette année encore, La Foulée Braxéenne, pour sa 14ème édition, a connu un vif succès avec de belles performances sportives sur les parcours de la forêt de Bouconne; Dimanche 26 juin, ce sont 1100 personnes qui ont participé aux différentes courses et marches au profit de l'association ELA (Association européenne contre les leucodystrophies). Avant la remise des récompenses, la maman de Romain nous a livré un touchant témoignage.

Nous saluons les 80 bénévoles de cette association qui font la réussite de cette manifestation. Bravo aux sportifs et aux organisateurs ! (résultats dans le Brax Assos)



Les organisateurs bénévoles, les vainqueurs, la maman de Romain, François Lépineux : maire de Brax, Monique Iborra : Députée de Haute Garonne, Camille Poupponeau : Conseillère Départementale, Rachida Lucazeau, Conseillère Régionale, les sponsors...

Tarification 2016 -2017 ALAE - Restauration scolaire

Les nouveaux tarifs de la cantine et de l'ALAE ont été définis lors du conseil municipal du 16 juin 2016.

Afin de prendre en compte l'ensemble des ressources des familles, il a été décidé de prendre comme référence les quotients familiaux CAF (Caisse d'Allocations Familiales). Pour les personnes ne relevant pas de la CAF (sur présentation d'un justificatif), il sera tenu compte du revenu fiscal de référence / nombre de parts / 12. A défaut de présentation d'information sur les revenus, le tarif le plus élevé sera appliqué.

L'été au PAJ : Point Accueil Jeunes

Le point Jeunes accueille les jeunes de 11 à 17 ans ou entrant en 6° en septembre 2016.

	12h30	Activité après midi
Mercredi 6 juillet	chantier	13h30 Aqua KART 20€ 19h 30 BARBECUE 2€
Jeu 7 juillet	chantier	12h BARBECUE et water world ! (bataille d'eau en équipe) Amenez vos pistolet à eau !!
Vendredi 8 juillet	chantier	9h45/ 19h : WALIBI : 20 €
Du samedi 9 au 16 juillet séjour à Arcachon : activité nautique		
Lundi 11 juillet	Chantier	Atelier jeux de raquettes / tournoi de babyfoot EURO PAJ 2016
Mardi 12 juillet		Megazone 10€
Mercredi 13 juillet		Pétanque / MANETTES PARTY
Jeu 14 juillet férié		
Vendredi 15 juillet		14h FUTSAL
AOÛT		
Lundi 22 août	Fermé le matin	14h accueil à la carte !
Mardi 23 août		Ciné 5€
Mercredi 24 août		Piscine léguevin 2€
Jeu 25 août		12h : Grillades et sport collectif
Vendredi 26 août		Jeux d'eau WATER WORLD 2 !!
Lunedi 29 août		13h30 AQUALUDIA 5€
Mardi 30 août		Pâtisserie / sport
Mercredi 31 août		Tout est permis ! à la carte ! donnez nous vos idées !

Contact : 06 41 68 04 02 ou 05 62 13 06 94

Le programme de l'été : inscription le samedi de 14h à 19h et sur les temps d'ouverture dans la limite des places disponibles. (12 places / sorties max)



Bibliothèque municipale : Rappel des horaires d'été

A partir du 5 juillet, la bibliothèque passe aux heures d'été :
- Ouverture les mardi 5, jeudi 7 et mardi 12 juillet de 16h15 à 18h30

**La bibliothèque sera fermée
du 13 juillet au 16 août inclus. Bonnes vacances !**

Nom de la Région

Occitanie pour la nouvelle grande région !

Les habitants de Languedoc-Roussillon/Midi-Pyrénées ont plébiscité le nom d'"Occitanie" dans près de 45% des cas, pour rebaptiser la nouvelle Région.

Près de 204.000 participants ont donné du 9 mai au 10 juin un ordre de préférence parmi les propositions : Languedoc ; Languedoc-Pyrénées ; Occitanie ; Occitanie-Pays Catalan et Pyrénées-Méditerranée.

Un choix que les conseillers régionaux ont validé, le 24 juin en Assemblée plénière.

Un décret du Conseil d'État devra valider ce nom avant le 1er octobre 2016.



Centre de Loisirs Sans Hébergement Bouconne Le Centre de Loisirs fait peau neuve et change de directeur

Depuis 1987, les enfants des communes de Brax, Pibrac, Daux, Léguevin, Montaigut, Merville, St Paul, Menville, Bretx, sont accueillis les mercredis et toutes les vacances scolaires au Centre de Loisirs.

Les enfants vont au Centre de Loisirs mais utilisent également les installations de la Base de Loisirs : tennis, piscine, mini golf ... Le nouveau directeur, Benjamin Baudouin, recruté en mai 2016, a pris en charge la gestion du Centre et l'ancien directeur Philippe Zasso a été promu aux fonctions de Directeur Général Administratif.

Ils superviseront les travaux de réhabilitation du Pavillon des Petits 3/6 ans pour une mise en service aux vacances de la Toussaint. Il s'agit de remplacer les bungalows actuellement loués situés à proximité de l'aire de jeux des petits par un bâtiment de type modulaire comprenant une salle d'activités, une salle de sieste avec sanitaires et locaux de rangement.

Le financement de cette construction bénéficiera d'aides de la CAF et du Conseil Départemental, de fonds propres au Syndicat Mixte, qui, depuis quelques années, met en réserve des sommes pour ce projet, et d'un emprunt dont les échéances seront similaires au montant de la location des bungalows actuels.



➔ Rhéhabilitation du Pavillon des petits 3/6 ans

Carte de Résidents : base de loisirs de Bouconne Bénéficiaire de réductions : retirez votre carte !

Lors du dernier Comité Syndical le mercredi 13 avril, les élus ont entériné la décision **de délivrer directement à l'Accueil de la Maison de Bouconne à la Base de Loisirs, les cartes de résidents donnant droit à des réductions pour les entrées :**

- ➔ Piscine adultes : 2.50 € au lieu de 3.00 €
- ➔ Piscine enfants : 2.00 € au lieu de 2.50 €
- ➔ Minigolf : 3.20 € au lieu de 4.00 €
- ➔ Tennis à l'heure : 5.00 € au lieu de 6.50 €
- ➔ Anniversaires enfants 8.70 € par enfant au lieu de 9.00 €

Pour retirer ces cartes, les résidents doivent présenter une carte d'identité à leur nom avec un justificatif de domicile.

Les communes dont les habitants peuvent obtenir ces cartes sont les suivantes : adhérentes à la CCSG*, à la CCST* et aux communes de Brax, Colomiers, Pibrac, Cornebarrieu, Cugnaux et Tournefeuille.

*CCSG : Communauté de Commune Save et Garonne

*CCST : Communauté de Commune Save au Touch

Accueil des enfants âgés de 3 à 15 ans, tous les mercredis et les vacances scolaires, de 7h30 à 18h15.

Centre de Loisirs de Bouconne
Chemin du Râtelier 31530 Montaigut sur Save
www.bouconne.fr/

Contact : Tél : 05 61 85 83 12 - E-mail : syndicat@bou-

Gendarmerie : sécurité et prévoyance

Vous avez été nombreux à venir à la réunion publique du 26 juin, animée par la gendarmerie de Léguevin et organisée par la municipalité, sur le thème de la sécurité des biens et des personnes et de la prévention.

La vigilance et des comportements adaptés peuvent éviter une augmentation des actes délictueux. Le major Soulat a présenté l'organisation de la gendarmerie de Léguevin qu'il commande. Il a apporté des recommandations de comportement pour limiter les risques face aux actes de délinquances de proximité (vol, cambriolage et dégradation).

La gendarmerie et la municipalité envisagent également de sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement. Cette protection emprunterait la forme d'un réseau de solidarités de voisinage structuré autour d'habitants-relais d'une même rue ou d'un même quartier, le dispositif devrait permettre d'alerter la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient les témoins.

Bien entendu, ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie; il pourrait s'inscrire également dans le PCS «Le Plan Communal de Sauvegarde et des risques majeurs» de la commune.

«Val Tolosa» : projet de centre commercial situé à l'ouest de Toulouse

La cour administrative de Bordeaux annule les permis de construire du 10 septembre 2009 et du 8 juin 2010, concernant le centre commercial «Val Tolosa» de Plaisance-du-Touch. Elle suit donc les conclusions du rapporteur public. Ce dernier s'était prononcé pour l'annulation du permis en fondant son raisonnement sur une insuffisance du dossier d'étude d'impact et sur une méconnaissance d'un article du Plan Local d'Urbanisme.

Les élus de Brax se félicitent de cette décision en cohérence avec leur vœu, voté au Conseil Municipal du 7 mars 2016, qui a formalisé leur opposition à ce projet.

Les élus sont inquiets de l'impact du projet sur le commerce local mais aussi en raison de son incohérence avec les objectifs supra communaux du Schéma de Cohérence Territoriale notamment au regard du Plan de Déplacement Urbain.

Le RN124 étant déjà saturée, les élus s'inquiètent d'un tel projet qui est sans commune mesure en termes de dimensions de surfaces commerciales, qui plus est va venir s'ajouter au trafic routier provenant du futur lycée de Pibrac.

La majorité des maires des communes avoisinantes se sont positionnés contre ce projet.

Néonicotinoïdes : Les insecticides «tueurs d'abeilles»



Le maire de Brax soutient la démarche des Apiculteurs Midi-Pyrénées de demander l'interdiction des néonicotinoïdes aux côtés d'autres élus tels que le député Gérard Bapt et l'adjoint au maire de Toulouse Jean-Jacques Bolzan.

Les études scientifiques démontrent l'impact de ces produits phyto-sanitaires sur la biodiversité dont la nocivité est 5000 fois plus importante que l'insecticide DDT qui est interdit depuis 1971 ! Le but est de faire prendre conscience de l'impact sur la santé des produits phytosanitaires auprès des élus nationaux et des pouvoirs publics dont les conséquences sont assumées par notre système de santé.

En parallèle, un projet pédagogique d'installation de ruches a été inauguré dans la plus haute tour des Capitouls de Toulouse, celle de l'Hôtel d'Assézat, grâce au soutien de l'association des Apiculteurs Midi-Pyrénées. François Lépineux a assisté à cette inauguration.

Ramassage des encombrants :

Ramassage gratuit une fois par mois, sur inscription en mairie :
27 juillet, 31 août, 28 septembre

Bricolage divers :

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 12h à 18h

Samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h

Dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

**L'équipe municipale
vous souhaite un bel été !**

NUMÉROS UTILES

Numéros utiles à Brax

Mairie	05 62 13 06 70
École maternelle	05 62 13 06 91
École élémentaire	05 62 13 06 90
A.L.A.E	05 62 13 06 94
CCAS	05 62 13 06 70
Bibliothèque	05 62 13 06 95
Salle polyvalente	05 62 13 06 98
Stade	05 61 86 76 41
Gare de Brax	05 61 86 54 75

Numéros d'urgence

SAMU	15
Police secours	17
Pompiers	18
Urgences européennes	112
Médecins nuit, WE et jours fériés	3966
Gendarmerie Léguevin	05 61 07 19 50
ERDF - sécurité dépannage	09 726 750 31
GDF - dépannage gaz	0 800 47 33 33
Centre anti-poison	05 61 77 74 47
Hôpital Purpan	05 61 77 22 33
Hôpital Rangueil	05 61 32 25 33
Hôpital la Grave	05 61 77 78 33
Hôpital des enfants	05 34 55 86 33
Allô Enfance maltraitée	119
SAMU SOCIAL (accueil sans abris)	115
Service aux malentendants	114